



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral

L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble

Rapport du Conseil fédéral
en exécution du postulat 16.4095,
Andrea Caroni, 15.12.2016

Berne, novembre 2018

Table des matières

Résumé.....	3
1 Mandat parlementaire	4
2 Définition	4
3 L'éducation à la citoyenneté en Suisse	5
3.1 Scolarité obligatoire – degré secondaire II	5
3.2 Degré tertiaire – recherche	6
3.3 Formation non formelle et informelle, autres domaines	7
4 Mesures de la Confédération	8
4.1 Activités d'encouragement et d'information en matière d'éducation à la citoyenneté.....	8
4.1.1 Activités – bases – compétences	8
4.1.2 Coopération avec les cantons	10
4.2 Encouragement de domaines connexes à l'éducation à la citoyenneté	10
5 Exemples étrangers d'encouragement de l'éducation à la citoyenneté.....	11
6 Conclusions du Conseil fédéral.....	12
7 Annexe.....	14
7.1 Annexe 1.....	14
7.2 Annexe 2.....	16
7.3 Annexe 3.....	23
8 Glossaire	24

Résumé

Le postulat « Stratégie globale en matière d'éducation civique en Suisse » a été déposé par le conseiller aux États Andrea Caroni le 15 décembre 2016 et adopté par le Conseil des États le 6 mars 2017. Le postulat demande au Conseil fédéral d'élaborer un rapport qui donne une vue d'ensemble de l'éducation à la citoyenneté en Suisse.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation a été chargé de traiter le postulat. Du fait de la répartition des compétences dans le système éducatif, le rapport a été élaboré en collaboration avec des autorités cantonales.

Le Conseil fédéral constate qu'il existe à tous les niveaux et dans tous les domaines du système éducatif suisse de nombreuses activités qui contribuent à atteindre les objectifs visés à travers l'éducation à la citoyenneté. Les mesures de la Confédération couvrent également une large palette d'activités. Différents services fédéraux proposent des possibilités d'encouragement et des offres d'information. De plus, la Confédération soutient des domaines spécialisés offrant des accès à l'éducation à la citoyenneté. Celle-ci est également considérée comme un défi important dans la coopération avec les cantons.

Les structures et les pratiques de l'encouragement de l'éducation à la citoyenneté ont fait leurs preuves. Aussi, c'est dans le cadre des compétences existantes que les activités devront être développées, et que les éventuelles lacunes devront être comblées. Ce faisant, il faudra tenir compte de l'autonomie des différents acteurs, ainsi que du principe de subsidiarité.

Actuellement, une vue d'ensemble complète des activités de la Confédération fait défaut. Le Conseil fédéral propose donc que soit établie, sur la base du présent rapport, une documentation succincte, régulièrement mise à jour, qui recense les activités de la Confédération en matière d'éducation à la citoyenneté à tous les niveaux et dans tous les domaines concernés. Cette documentation permettra d'optimiser l'utilisation des offres existantes, d'exploiter les synergies et d'identifier d'éventuelles lacunes. Sa publication sera coordonnée avec celle du rapport sur l'éducation.

1 Mandat parlementaire

Le 15 décembre 2016, le conseiller aux États Andrea Caroni a déposé son postulat « Stratégie globale en matière d'éducation civique en Suisse » (annexe 1)¹. Le Conseil des États a adopté le postulat le 6 mars 2017. Le traitement de l'intervention a été confié au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), qui a élaboré le présent rapport en collaboration avec des autorités cantonales.

2 Définition

La notion d'éducation à la citoyenneté sur laquelle se fonde le présent rapport découle de la *Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme* du Conseil de l'Europe, qui a été adoptée en 2010 alors que la Suisse assumait la présidence du Conseil de l'Europe, et qui contient la définition suivante :

« L'éducation à la citoyenneté démocratique (Education for Democratic Citizenship) couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société, d'apprécier la diversité de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit. »²

L'éducation à la citoyenneté, ne se limite pas à la transmission de savoir. Elle vise plutôt à donner aux apprenants les moyens de s'informer sur la vie politique et sociale, de s'y intéresser et d'y participer de façon autonome³. L'éducation à la citoyenneté n'est pas non plus limitée à certains domaines ou niveaux de formation. Elle se conçoit comme un processus tout au long de la vie et s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes, de même qu'aux apprentis, aux enseignants et aux éducateurs, et comprend aussi bien la formation formelle que la formation non formelle et informelle. Il faut aussi tenir compte du fait que la capacité de participation citoyenne s'acquière non seulement par une démarche intentionnelle, mais se développe et se nourrit également des expériences et des processus d'apprentissage qui se déroulent sur le lieu de travail ou pendant les loisirs⁴.

Si l'on admet de façon générale qu'une opinion publique informée et portant un regard critique sur les processus politiques revêt une importance centrale, il est d'autant plus important de veiller à préserver cette capacité dans le contexte particulier actuel. Des phénomènes tels que les fake news, la désinformation organisée à des fins de déstabilisation ciblée, la pensée et l'action « postfactuelle » et la diffusion de courants de pensée favorables à l'exclusion et à la violence posent des défis inédits à la démocratie. À cela s'ajoute la numérisation qui progresse toujours plus rapidement et s'insère toujours plus profondément dans pratiquement tous les domaines de l'existence, avec les effets que cela im-

¹ La version française du présent rapport utilise systématiquement le terme « éducation à la citoyenneté » car le terme « éducation civique » est une notion technique qui ne décrit que partiellement l'étendue des activités que l'éducation à la citoyenneté peut comprendre.

² Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme. Recommandation CM/Rec(2010)7 adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 11 mai 2010 et exposé des motifs, Strasbourg 2011, p. 7. Le terme « apprenants » tel qu'il est utilisé dans ce contexte ne se limite pas à la formation professionnelle. Il englobe des personnes apprenantes de tous domaines et tous niveaux de formation.

³ Béatrice Bürgler, Peter Gautschi, Historisches Lernen und Politische Bildung in der Deutschschweiz auf der Sekundarstufe I, dans : Thomas Hellmuth (éd.), Politische Bildung im Fächerverbund, Schwalbach 2017, p. 144.

⁴ Harald Welzer, Die smarte Diktatur. Der Angriff auf unsere Freiheit, Frankfurt a.M. 2016, p. 14. Iwan Rickenbacher, Jeunesse, politique et éducation à la citoyenneté, dans : Vivre la démocratie, apprendre la démocratie. Recueil de textes dans le cadre de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation, Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche SER, Berne 2005, p. 7.

plique pour les processus politiques et les revendications qui accompagnent cette révolution, notamment l'appel à la création d'une *citoyenneté numérique*⁵. En conséquence, ce ne sont pas des contenus thématiques qui figurent au premier plan du présent rapport, mais plutôt l'éducation à la capacité de comprendre les processus politiques et de prendre une part active et responsable à ces derniers, ainsi que la contribution que l'on peut en attendre pour le renforcement de la démocratie et la promotion de la cohésion nationale de la Suisse.

Par contre, la question de savoir dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté influence la participation et le comportement de vote des citoyennes et des citoyens ne sera pas traitée ci-après. Cette thématique fait actuellement l'objet de recherches. Les passer en revue afin de rendre compte de l'état actuel des connaissances scientifiques⁶ dépasserait le cadre du présent rapport.

3 L'éducation à la citoyenneté en Suisse

Alors que les anciennes conceptions éducationnelles en Suisse partaient du principe qu'il appartenait aux parents – voire aux activités de loisir – d'éveiller l'intérêt des jeunes pour la politique et de former leur capacité à participer à la vie politique, l'éducation à la citoyenneté fait aujourd'hui partie intégrante du système éducatif suisse. Voici un aperçu global de ce qui se fait en la matière⁷, structuré par niveau et par domaine.

3.1 Scolarité obligatoire – degré secondaire II

La *scolarité obligatoire* relève de la compétence des cantons. L'éducation à la citoyenneté dispensée dans ce cadre se fonde sur les plans d'études spécifiques aux régions linguistiques, qui décrivent les compétences en matière d'éducation à la citoyenneté. Tandis que le *Plan d'études romand* mentionne explicitement l'*éducation à la citoyenneté*⁸, le *Lehrplan 21*, pour la Suisse alémanique, intègre l'éducation à la citoyenneté au domaine disciplinaire *Nature, être humain et société (Natur, Mensch, Gesellschaft)*⁹. Du fait que les cantons alémaniques appliquent le *Lehrplan 21* ou leur propre plan d'études fondé sur ce dernier, l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté est garanti, même si les approches peuvent différer d'un canton à l'autre. Il est à noter qu'il existe dans une large mesure un consensus sur les objectifs de formation à atteindre et sur les compétences à transmettre. En font partie, notamment, l'objectif de soutenir les élèves dans leur développement en citoyens responsables, ou le fait que l'éducation à la citoyenneté connaît trois niveaux d'action qui sont l'école dans son ensemble, la classe et le domaine extrascolaire¹⁰.

Au *degré secondaire II*, il faut distinguer entre la formation professionnelle initiale et les écoles d'enseignement général. Les programmes scolaires de la formation professionnelle initiale se fondent sur les plans d'études cadres fédéraux, tandis que ceux des écoles de maturité gymnasiale se basent sur le plan d'études cadre édicté en 1994 pour toute la Suisse par la CDIP. Pour sa mise en œuvre, un rôle important revient, là encore, aux différents plans d'études des cantons et des écoles. Comme le relève le rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat de la conseillère nationale Josiane Aubert, *Enseignement de l'éducation à la citoyenneté dans la formation générale du secondaire II : Bilan*, la mise en œuvre des objectifs de l'éducation à la citoyenneté peut être considérée comme un succès,

⁵ Daniel Graf, Michael Stern, Agenda für eine digitale Demokratie. Chancen, Gefahren, Szenarien, Zurich 2018, p. 37.

⁶ Cf. Rapport sur l'éducation en Suisse 2018, p. 320 s.

⁷ Un état des lieux complet de toutes les activités déployées en Suisse au titre de l'éducation à la citoyenneté dépasserait les limites imposées au présent rapport, qui ne saurait donc prétendre à l'exhaustivité.

⁸ En Suisse italienne, le *Piano di studio* mentionne l'*educazione alla cittadinanza* dans le domaine *Competenze trasversali e contesti di formazione generale*.

⁹ Le *Lehrplan 21* intègre également le thème transversal « Politique, démocratie et droits de l'homme » sous le principe directeur du développement durable (concernant le thème de l'éducation pour le développement durable, voir le c. 4.1.2 du présent rapport).

¹⁰ Béatrice Bürgler, Peter Gautschi, Historisches Lernen und Politische Bildung in der Deutschschweiz auf der Sekundarstufe I, dans: Thomas Hellmuth (éd.), *Politische Bildung im Fächerverbund*, Schwalbach 2017, p. 152 ss.

même si l'on observe des « différences systématiques » entre les différents programmes d'enseignement des cantons et des écoles¹¹. Conformément à la répartition des compétences au degré secondaire II, le Conseil fédéral est parvenu à la conclusion qu'il allait prendre des mesures ponctuelles dans le domaine de la formation professionnelle. Toujours selon cette répartition, il a en outre invité la CDIP d'établir une coopération en matière d'éducation à la citoyenneté dans le domaine de la culture générale. À ce titre, il s'agit de préciser les contenus de l'éducation à la citoyenneté et de sensibiliser les enseignants à l'occasion de futures révisions des plans d'études cadres et des plans de formation au niveau national. Des thèses relatives à l'enseignement idéal de l'éducation à la citoyenneté au degré secondaire II, élaborées dans le cadre d'une discussion entre experts, pourraient guider cette entreprise.

3.2 Degré tertiaire – recherche

Hautes écoles

Les hautes écoles bénéficient en Suisse d'une autonomie garantie par la Constitution¹². Celle-ci leur permet de décider sous leur propre responsabilité quelles priorités elles entendent se fixer en matière d'enseignement et de recherche, de formation continue et de services. Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté est un domaine dans lequel une large palette d'activités est déployée à travers le pays, et qui rencontre un grand intérêt indépendamment du type de haute école. En témoignent, notamment, les articles récemment publiés par l'Association suisse des enseignant-e-s d'université (AEU) sous le titre *Science et formation politique*¹³. Par ailleurs, les hautes écoles proposent un grand nombre de formations continues dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté joue un rôle essentiel dans la formation des enseignants, qui se déroule principalement dans les hautes écoles pédagogiques, ainsi que pour l'élaboration de moyens didactiques de qualité et innovants pour l'enseignement scolaire. Ainsi, la Chambre des hautes écoles pédagogiques de swissuniversities a expressément mentionné la sensibilisation des enseignants en matière d'éducation à la citoyenneté dans sa stratégie 2017-2020. Les enseignants doivent recevoir les instruments nécessaires pour pouvoir intégrer des contenus et des questionnements en la matière dans leur enseignement disciplinaire et interdisciplinaire, conformément aux plans d'études de chaque région linguistique¹⁴. En outre, certains services et centres spécialisés réalisent des projets transfrontières¹⁵ et contribuent régulièrement au débat sur les questions de l'éducation à la citoyenneté en général.

Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure a pour caractéristique de permettre à un large groupe de personnes d'obtenir un niveau de qualification plus élevé, en parfaite adéquation avec la demande et les besoins du marché du travail. L'implication des associations professionnelles et d'autres organisations du monde du travail (Ortra) en tant qu'organes responsables des examens et des plans d'études cadres dans les écoles supérieures (ES) garantit une mise en œuvre rapide des nouvelles exigences de qualification. Des éléments d'éducation à la citoyenneté sont présents dans les diplômes qualifiant

¹¹ Enseignement de l'éducation à la citoyenneté dans la formation générale du secondaire II : Bilan. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 13.3751 Josiane Aubert, Berne, juin 2016, p. 3 s. Le rapport se fonde sur une acceptation plus large de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation civique, qui comprend à la fois la transmission d'un *savoir politique* et celle de *compétences utiles dans la vie politique*, mais englobe aussi *l'éveil de l'intérêt* (p. 5).

¹² RS **101**, Constitution fédérale de la Confédération suisse, art. 20, *Liberté de la science*, et 63a, *Hautes écoles* (la Confédération et les cantons tiennent compte de l'autonomie des hautes écoles et des différentes collectivités responsables).

¹³ Bulletin AEU n° 1, avril 2017. Science et formation politique.

¹⁴ https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Kammern/Kammer_PH/170912_Strategie_2017-2020_f_Def.pdf

¹⁵ Voir Basil Schader (éd.), Zur Dynamik des Aufwachsens in und zwischen verschiedenen Norm- und Bezugsystemen. Erfahrungen und Perspektiven aus dem Projekt Netzwerk Erst-, Zweit- und Interkultur NEZI, Zurich 2016.

à l'exercice de fonctions de spécialistes ou de direction qui requièrent des connaissances en la matière¹⁶ – par exemple celles d'expert en douane diplômé ES ou de garde-frontière avec diplôme fédéral¹⁷. La révision totale de l'ordonnance du Département fédéral de l'économie, de la formation de la recherche (DEFR) concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études post-diplômes des écoles supérieures (OCM ES)¹⁸, de 2017, a renforcé l'enseignement de la culture générale. En se fondant sur les objectifs de formation redéfinis à cette occasion, les Orta peuvent adapter la part de l'éducation à la citoyenneté conformément aux besoins.

Recherche

Les instruments d'encouragement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) sont aussi à disposition pour des projets dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, le pôle de recherche national « Démocratie – Défis posés à la démocratie au 21^e siècle » a étudié le développement de la démocratie face aux phénomènes de la mondialisation et de la numérisation. Un aspect important de cette étude consistait à définir la notion de populisme et à identifier les défis posés par ce dernier pour la démocratie et pour la pérennisation d'une culture démocratique. Le pôle de recherche national *Démocratie* a contribué de manière importante à la création, en 2009, du Centre pour la démocratie à Aarau, fruit d'une collaboration entre l'Université de Zurich, la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse FHNW et le canton d'Argovie¹⁹.

3.3 Formation non formelle et informelle, autres domaines

Comme le révèle une étude publiée en 2012 avec le soutien de l'ancien Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche, les années entre 18 et 25 ans sont décisives pour le comportement politique, car c'est à cet âge que se développe l'identité politique qui se maintiendra dans une large mesure à l'âge adulte²⁰. Les enquêtes menées dans le cadre de cette étude ont montré qu'une des questions qui se posent est de savoir ce que le système politique suisse peut faire pour répondre aux besoins des jeunes adultes. Une des possibilités qui s'offrent est d'abaisser le seuil des difficultés qui retiennent les jeunes et découragent leur participation. La Fédération suisse des parlements des jeunes a développé à cet effet le programme *Easyvote*, qui a pour but d'encourager la participation politique des jeunes adultes par des informations de vote et d'élection facilement compréhensibles et des conditions propices au débat dans l'environnement social des jeunes. Des brochures *Easyvote* sont aujourd'hui envoyées dans plus de 355 communes à quelque 100 000 jeunes adultes²¹.

Aucune initiative comparable dans le domaine de la formation pour adultes n'est connue à ce jour. Les milieux spécialisés relèvent toutefois que l'apprentissage tout au long de la vie doit aussi être considéré sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté²². Du fait que la formation continue relève, en Suisse, principalement du secteur privé et de la responsabilité individuelle, les offres d'éducation à la citoyenneté non formelle et informelle ne font pas partie du mandat sur lequel se fonde le présent rapport. Ces offres, qui couvrent une large palette constamment adaptée et développée, sont proposées notamment par les sociétés, les partis, les syndicats et associations, les organisations sans but lucratif et de nombreux autres acteurs.

¹⁶ Les écoles supérieures regroupent 33 plans d'études cadres avec 52 orientations et plus de 400 filières de formation. Une présentation exhaustive des éléments d'éducation à la citoyenneté dispensés dans cet ensemble dépasserait le cadre du présent rapport.

¹⁷ Voir annexe 2.

¹⁸ RS **412.101.61**, art. 1, al. 3.

¹⁹ Zentrum für Demokratie Aarau, Jahresbericht ZDA 2017, Aarau 2018, p. 5.

²⁰ Martina Rothenbühler, Franziska Ehrler, Kathrin Kissau, CH@YOUART. Politische Partizipation junger Erwachsener in der Schweiz. Fors, Lausanne 2012, p. 1.

²¹ Flavio Bundi, Politische Bildung – der Schlüssel zu mehr Partizipation? Bulletin AEU n° 1, avril 2017, p. 50. Le programme Easyvote a été subventionné sur la base de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

²² Klaus-Peter Hofer. Demokratie braucht Erwachsenenbildung, dans : Education Permanente. Zeitschrift für Weiterbildung No. 2 2018, p. 9 ss.

Dans la catégorie de la formation non formelle, il faut aussi mentionner le vaste champ des activités extrascolaires relatives à l'éducation à la citoyenneté destinée aux jeunes. Ces activités sont trop nombreuses pour prétendre ici à une exhaustivité sur le plan national. En font partie, par exemple, les activités déployées par les parlements des jeunes au niveau cantonal²³. Les mesures de la Confédération dans ce domaine font l'objet du prochain chapitre.

Enfin, certaines activités qui encouragent la pensée et l'action participatives peuvent également contribuer à la sensibilisation à l'enjeu des droits et des obligations démocratiques sans se rattacher pour autant au domaine éducatif. Il s'agit par exemple des initiatives thématiques ou locales issues de la société civile et de mouvements populaires, ou encore de la participation à des organisations de milice telles que les sapeurs-pompiers ou les sociétés de samaritains, qui, en plus de leur fonction de protection et de sauvetage, jouent aussi un rôle intégratif important pour la société.

4 Mesures de la Confédération

Les mesures de la Confédération dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté couvrent un large éventail d'activités, au premier rang desquelles figurent les offres d'encouragement et d'information des services fédéraux ainsi que la coopération avec les cantons. S'y ajoutent les subventions en faveur de domaines d'études susceptibles de transmettre des éléments d'éducation à la citoyenneté.

Les développements ci-après se fondent sur les réponses écrites à une enquête réalisée par le SEFRI pour les besoins du présent rapport. Il n'existe actuellement aucun inventaire général des activités de la Confédération dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté en tant que telle et des mesures d'encouragement fédérales pour les domaines d'études présentant des liens avec l'éducation à la citoyenneté.

4.1 Activités d'encouragement et d'information en matière d'éducation à la citoyenneté

4.1.1 Activités – bases – compétences

Les activités d'encouragement et d'information de la Confédération en matière d'éducation à la citoyenneté se structurent comment suit :

La Confédération peut allouer des aides financières en vertu de la loi du 30 septembre 2011 sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ). Celles-ci sont octroyées pour une affectation clairement déterminée à des organismes privés sans but lucratif ainsi qu'à des cantons et des communes²⁴. Parmi les affectations déterminées, la LEEJ mentionne expressément l'intégration politique. La Confédération accorde une grande importance à la participation politique des jeunes. Dans le système de la démocratie directe, l'apprentissage des règles du jeu démocratique et la motivation à participer à la vie politique sont particulièrement importants. La Confédération accorde son soutien notamment aux initiatives, projets et organisations suivants²⁵ :

- *Campus pour la démocratie*. L'initiative de la fondation *Dialogue* a pour but de constituer un réseau des partenaires actifs dans le domaine de l'éducation des jeunes à la citoyenneté et de développer des modèles de mise en œuvre innovants dans le cadre des activités de jeunesse extrascolaires²⁶.

²³ Il existe en Suisse et au Liechtenstein 70 parlements et conseils des jeunes. Ils sont organisés de différentes manières mais ont tous pour finalité de s'engager en faveur des jeunes, notamment dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. Pour plus d'informations, voir <https://www.parlementsdesjeunes.ch>.

²⁴ RS 446.1. Loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (LEEJ). Les groupes cibles de la loi sont tous les enfants et les jeunes domiciliés en Suisse, de l'âge d'entrée à l'école enfantine à l'âge de 25 ans, ainsi que les jeunes de moins de 30 ans qui exercent bénévolement une fonction de direction, de conseil ou d'accompagnement au sein d'un organisme privé.

²⁵ Le soutien se fonde sur l'article « But » (art. 2) de la LEEJ.

²⁶ Rolf Gollob. Campus für Demokratie. Bulletin AEU n° 1, avril 2017, p. 43.

- *Easyvote*. Le programme a pour but de développer la participation politique des jeunes adultes en leur mettant à disposition des informations de vote et d'élection facilement compréhensibles et en favorisant les entretiens dans l'environnement social des jeunes²⁷.
- Fédération suisse des parlements des jeunes²⁸
- *engage.ch*²⁹, projets tels que la *Session fédérale des jeunes* ou la *Conférence nationale des enfants*, partis politiques des jeunes³⁰.

La mise en œuvre de la LEEJ relève de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

En vertu de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), la Confédération définit des conditions minimales relatives à l'enseignement de la culture générale (ECG) dans la formation professionnelle initiale et fixe les champs thématiques à couvrir ainsi que les objectifs de formation à atteindre dans le plan d'études cadre pour l'ECG. Dans les écoles professionnelles avec maturité professionnelle, l'éducation à la citoyenneté est essentiellement intégrée à la discipline Histoire et politique, tandis que les plans d'études des écoles professionnelles sans maturité professionnelle intègrent cette matière en premier lieu dans l'ECG, qui est constitué des deux domaines *Langue et communication* et *Société*, enseignés en établissant des liens entre les deux³¹. De plus, la Confédération peut soutenir les initiatives de tiers en matière d'éducation à la citoyenneté³², à condition que les projets en question présentent un lien avec la formation professionnelle. Ces mesures relèvent du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Afin de renforcer et d'élargir la coopération internationale en matière de formation, la Confédération peut allouer des aides financières sur la base de la loi fédérale relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité³³. L'un des axes d'encouragement inclut le soutien d'actions visant à générer et à diffuser des connaissances techniques par la participation à des réseaux d'experts ainsi qu'à identifier ou exploiter des potentiels scientifiques inutilisés ou insuffisamment utilisés³⁴. L'allocation des contributions n'est pas liée à un thème spécifique, ce qui signifie que les aides financières sont aussi disponibles pour l'éducation à la citoyenneté. Les projets qui se déroulent exclusivement en Suisse ne peuvent pas bénéficier d'un soutien³⁵. Ces activités relèvent du SEFRI.

Il faut également mentionner la large palette des prestations que la Confédération met à la disposition du public pour l'informer des enjeux politiques et soutenir sa capacité d'y participer. En font partie notamment la possibilité d'assister aux sessions, les visites guidées du Parlement, les offres de *junior.parl.*, la plateforme du Parlement destinée aux enfants et aux jeunes, ainsi que divers projets tels que les mesures d'accompagnement des sessions des jeunes, déjà citées, dans le bâtiment du Parlement. Parmi elles, le projet *La jeunesse débat* a pour but de former les jeunes à se procurer des informations, à défendre leur point de vue et à reconnaître et accepter différentes opinions. Il faut également souligner le grand nombre de publications, de portails et d'outils tels que la brochure

²⁷ Flavio Bundi, Politische Bildung – der Schlüssel zu mehr Partizipation? Bulletin AEU n° 1, avril 2017, p. 50.

²⁸ Centre de compétences politiquement neutre pour la participation politique et l'éducation à la citoyenneté des jeunes et jeunes adultes ainsi que pour le soutien aux parlements des jeunes existants et l'encouragement de nouveaux parlements des jeunes en Suisse et au Liechtenstein.

²⁹ Plateforme en ligne permettant aux jeunes d'exprimer leurs attentes et leurs questions en matière de politique de manière simple aussi bien en ligne que hors ligne. Les souhaits et les questions exprimés sont transmis aux parlements des jeunes locaux sur www.engage.ch.

³⁰ Les tâches de gestion et les activités régulières peuvent bénéficier d'un soutien.

³¹ Isabelle Stadelmann-Steffen, Daniela Koller, Linda Sulzer. L'éducation à la citoyenneté au secondaire II : bilan. Rapport d'expertise demandé par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Berne 2016, p. 24. Le domaine d'apprentissage « Société » se divise en différents aspects dont, notamment, un volet « Politique ».

³² RS **412.10**, loi fédérale sur la formation professionnelle.

³³ RS **414.51**, loi fédérale relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité.

³⁴ Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020, p. 3009 s.

³⁵ Cf. RS **414.513**, ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité.

La Confédération en bref, également disponible en version nomade grâce à l'application *CH info*. Le portail des autorités suisses *ch.ch* contient une foule d'informations sur l'exercice des droits politiques³⁶ et a mis en ligne en octobre 2018 un site spécialement dédié aux élections fédérales de 2019³⁷. Ces offres relèvent de la compétence de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et de la Chancellerie fédérale³⁸.

L'éducation à la citoyenneté remplit aussi une fonction importante en matière d'intégration des migrants. La Confédération et les cantons financent conjointement les programmes d'intégration cantonaux. Ceux-ci ont pour but de permettre aux migrants de s'informer sur le système politique suisse et de promouvoir leur intégration. Ces programmes relèvent de la compétence du Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Par ailleurs, l'éducation à la citoyenneté joue aussi un rôle essentiel dans le cadre de la préparation à la naturalisation. Dans le même ordre d'idées, le programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » englobe divers projets qui explorent des possibilités de participation pour tous. Il a pour objectif de permettre à une population aussi large que possible de s'impliquer dans des processus politiques, indépendamment de la nationalité. Quatre éléments sont au centre de cette démarche : l'information, la concertation, la co-construction et la codécision. Ces activités relèvent de la compétence de la Commission fédérale des migrations (CFM).

4.1.2 Coopération avec les cantons

En vertu de la Constitution, la Confédération et les cantons sont tenus de veiller ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation dans les limites de leurs compétences respectives³⁹. À cet effet, la Confédération et les cantons ont mis en place un monitorage de l'éducation. Cela a pour but de garantir un développement de l'ensemble du système de formation suisse qui soit cohérent et tourné vers l'avenir au moyen de principes stratégiques et d'objectifs communs. Par ailleurs, le monitorage de l'éducation définit des domaines dans lesquels une collaboration entre la Confédération et les cantons s'avérera particulièrement nécessaire. Comme il est inscrit dans la Déclaration 2015 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation, l'éducation à la citoyenneté fait notamment partie de ces domaines⁴⁰.

La Confédération s'est engagée avec les cantons à inscrire l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) dans les programmes scolaires suisses⁴¹. Plusieurs services fédéraux soutiennent les efforts dans ce sens (voir chapitre ci-dessous). L'idée-force du développement durable englobe notamment le domaine thématique « politique, démocratie et droits humains », traité dans une approche transdisciplinaire.

4.2 Encouragement de domaines connexes à l'éducation à la citoyenneté

Parmi les mesures d'encouragement prises par la Confédération dans ce domaine, il faut d'abord mentionner les activités et approches qui offrent un accès à l'éducation à la citoyenneté et peuvent contribuer à la réalisation de ses objectifs, aussi bien en tant que thème spécifique qu'à l'intérieur d'un domaine thématique plus large. En fait notamment partie l'EDD. L'EDD se fonde sur une compréhension systémique globale et thématise les relations dans le champ de tension entre l'environnement,

³⁶ <https://www.ch.ch/fr/democratie>

³⁷ <https://www.ch.ch/fr/elections2019>

³⁸ Pour des raisons de lisibilité, on a renoncé à préciser ici les compétences spécifiques pour chacun des services mentionnés.

³⁹ RS 101, Constitution fédérale de la Confédération suisse, art. 61a, al. 1, Espace suisse de formation.

⁴⁰ DEFR/CDIP : Valorisation optimale des chances – Déclaration 2015 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation., Berne 2015.

⁴¹ Conseil fédéral suisse, Stratégie pour le développement durable 2016-2019, 27 janvier 2016, p. 34. Voir aussi l'annexe 3 du présent rapport.

l'économie, la société et l'individu. Au titre de l'EDD, l'encouragement de l'éducation aux droits humains, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'éducation à l'environnement, l'éducation à la santé, l'apprentissage global et la formation économique sont coordonnés et traités dans une approche gouvernementale intégrée (*whole-of-government-approach*). À cet effet, la Confédération soutient la fondation *education21* en tant que centre national de compétences et de prestations visant à la mise en œuvre et à l'ancrage de l'EDD aux niveaux de l'école obligatoire et du degré secondaire II⁴². Sont associés à cet effort l'Office fédéral du développement territorial ARE, l'Office fédéral de l'environnement OFEV, l'Office fédéral de la santé publique OFSP, la Direction du développement et de la coopération DDC, l'Office fédéral de l'énergie OFEN, le Service de lutte contre le racisme SLR, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV. Les services précités se concertent mutuellement en matière d'EDD, ainsi qu'avec le Secrétariat général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP. Le but de cette démarche coordonnée est notamment d'optimiser l'utilisation des ressources au niveau national.

On peut ensuite mentionner les mesures visant à encourager le traitement de la Shoah dans l'enseignement⁴³ ainsi que *l'Éducation à la citoyenneté mondiale*⁴⁴. Ces mesures relèvent de la compétence du SLR, du Secrétariat général du Département fédéral des affaires étrangères SG DFAE et de la Commission suisse pour l'UNESCO⁴⁵.

Des informations importantes sur l'éducation à la citoyenneté en Suisse se trouvent également dans les enquêtes thématiques auprès des jeunes ch-x, qui sont un prolongement des enquêtes auprès des recrues introduites en 1854. Ces enquêtes sont menées à intervalle régulier. Elles comprennent une série d'indicateurs clés invariables, parmi lesquels figurent notamment les thèmes de la formation et de la politique, et traitent en parallèle des questions de recherche spécifiques. La conception et l'analyse sont assurées par les hautes écoles suisses⁴⁶. À cela s'ajoute l'étude ch-x de longue durée *Young Adult Survey Switzerland YASS*, qui porte notamment sur l'orientation citoyenne des jeunes adultes⁴⁷. Les enquêtes auprès des jeunes et YASS sont réalisées sous la direction de la Commission fédérale pour les enquêtes auprès des jeunes ch-x, qui est rattachée au Département de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS.

5 Exemples étrangers d'encouragement de l'éducation à la citoyenneté

Une étude sur l'éducation à la citoyenneté se doit d'adopter un regard qui ne se limite pas à une perspective nationale mais tienne compte du contexte international, ne serait-ce que parce que tous les États du monde qui partagent les valeurs de la démocratie aspirent aux objectifs qui sont visés à travers l'éducation à la citoyenneté. Dans les comparaisons entre pays, il faut de manière générale prendre en compte des spécificités dues à des raisons historiques ou constitutionnelles, en particulier pour

⁴² Pour une présentation plus complète de l'encouragement de l'EDD par la Confédération, voir l'annexe 3.

⁴³ Dans ce contexte, on peut également mentionner l'adhésion de la Suisse à l'*International Holocaust Remembrance Alliance IRHA*, le soutien par la Confédération de la coopération entre la Haute école pédagogique de Lucerne et le Mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem, dédié aux victimes de la Shoah, ainsi que la journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité, organisée dans les écoles suisses le 27 janvier, jour de la libération du camp de concentration d'Auschwitz par l'Armée rouge.

⁴⁴ Cf. annexe 2.

⁴⁵ La Confédération soutient aussi, dans le cadre de l'encouragement de la coopération transfrontière en matière d'éducation, la coopération entre la Haute école pédagogique de Lucerne et le Mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem. Le service fédéral compétent est le SEFRI. Voir message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020, p. 3010.

⁴⁶ Robin Samuel, Lena Berger & Manfred Max Bergman. Styles de vie, consommation et perspectives d'avenir des jeunes adultes en Suisse. Enquête ch-x 2012/2013. Série scientifique des ch-x, Volume 24, p. 113.

⁴⁷ Stephan Gerhard Huber (éd.), ch-x. La jeunesse d'aujourd'hui. Formation, travail et profession. Santé et sport. Politique et responsabilité civile. Les valeurs individuelles. Compétences et perspectives de vie. Young Adult Survey Switzerland 2016, Volume 1, Berne 2016.

ce domaine de l'éducation. Ainsi, la place importante qu'occupe l'éducation à la citoyenneté en Allemagne en comparaison avec la Suisse s'explique par des raisons historiques. En effet, l'institution ayant précédé l'actuel centre fédéral pour l'éducation à la citoyenneté (*Bundeszentrale für politische Bildung*) a été créée en 1952 avec pour mission d'ancrer la pensée démocratique dans la population et de s'opposer aux tendances totalitaires⁴⁸. En France, l'éducation à la citoyenneté s'insère dans le « parcours citoyen », un guide publié en 2016 par le ministère de l'Éducation nationale qui définit les valeurs que l'éducation à la citoyenneté doit transmettre de l'école élémentaire à la terminale, en indiquant les bases légales applicables en la matière⁴⁹. L'Autriche, de son côté, a une législation qui dispose que l'État fédéral encourage les activités d'enseignement à la citoyenneté des partis politiques par des subventions à des fondations et des associations, ainsi que l'éducation à la citoyenneté des adultes⁵⁰.

Sur le plan multilatéral, l'éducation à la citoyenneté en tant qu'élément de l'EDD fait également l'objet de l'Agenda 2030 des Nations Unies⁵¹, dont la mise en œuvre au niveau international a été confiée à l'UNESCO⁵² pour le domaine éducatif. On peut également mentionner le cadre de référence des « Compétences pour une culture démocratique » élaboré par le Conseil de l'Europe, qui se veut un modèle de description des compétences nécessaires aux citoyens pour participer à une culture démocratique. Le Conseil de l'Europe propose par ailleurs une série de brochures et d'outils relatifs à l'éducation à la citoyenneté, à la conception et réalisation desquels la Suisse participe activement⁵³. L'UE a elle aussi fait sienne la promotion de l'éducation à la citoyenneté⁵⁴. Ainsi, un groupe de travail européen a été créé dans le but d'encourager la pensée critique, de développer la capacité de résistance à la discrimination et à l'endoctrinement, et de veiller à ce que les enfants et les jeunes puissent acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs démocratiques⁵⁵.

6 Conclusions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral constate qu'il existe, à tous les niveaux et dans tous les domaines du système éducatif suisse, une large palette d'activités destinées à stimuler la conscience citoyenne et à permettre aux citoyens d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer leurs droits et obligations démocratiques. Les structures de transmission de l'éducation à la citoyenneté et les instruments mis en œuvre pour encourager cette dernière ont globalement fait leurs preuves. C'est donc dans le cadre

⁴⁸ Kerstin Nebel, Adrian Vatter, David und Goliath? Politische Bildung in der Schweiz und Deutschland im Vergleich. Bulletin AEU n° 1, avril 2017, p. 22 ss.

⁴⁹ « Le parcours citoyen est ... un parcours éducatif qui vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne. À ce titre, le programme d'enseignement moral et civique permet de structurer la continuité et la progressivité des apprentissages et expériences de l'élève. » Le Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 25, 23 juin 2016.

⁵⁰ Rahel Baumgartner, Eine Spritztour durch die Geschichte der politischen Erwachsenenbildung in Österreich, dans : Rahel Baumgartner, Hakan Gürses (éd.), Im Blickwinkel: Politische Erwachsenenbildung in Österreich, Schwalbach/Ts. 2015, p. 195.

⁵¹ Agenda 2030, objectif 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

⁵² Éducation 2030. Déclaration d'Incheon. Vers une éducation de qualité inclusive et équitable et un apprentissage tout au long de la vie pour tous [UNESCO, 2016].

⁵³ <https://www.coe.int/fr/web/education/competences-for-democratic-culture>. Fin 2018, le Conseil de l'Europe lancera le projet « S'exprimer en toute liberté, apprendre en toute sécurité » : des écoles démocratiques pour tous ("Free to speak, Safe to learn" – Democratic schools for All), qui vise à développer et promouvoir une culture démocratique en Europe.

⁵⁴ À ce sujet, voir aussi la Déclaration de Paris, signée le 17 mars 2015 par les ministres européens de l'Éducation (Déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination. http://cache.media.education.gouv.fr/file/03_-_mars/66/9/2015_mobilisation_declaration_FR_401669.pdf).

⁵⁵ ET 2020 Working Group on Promoting Citizenship and the Common Values of Freedom, Tolerance and Non-Discrimination through Education. <https://ec.europa.eu/assets/eac/et2020/apr18/newsletter-et2020.html>

des compétences actuelles et dans le respect de l'autonomie des différents acteurs qu'il convient de poursuivre les développements, d'exploiter les synergies et de combler d'éventuels déficits.

Ces considérations faites, le Conseil fédéral parvient aux conclusions suivantes :

- Le maintien des conditions-cadres et des diverses possibilités relatives à la mise en place et à l'utilisation des offres d'enseignement et d'information existantes doit être au centre de toute stratégie globale de la Confédération en matière d'éducation à la citoyenneté. Le principe de subsidiarité doit être d'autant plus respecté qu'une éducation à la citoyenneté crédible n'est possible que si elle s'appuie sur la répartition actuelle des compétences. Il faut donc écarter l'idée de directives nationales que la Confédération, en étendant ses compétences, édicterait de sa propre autorité pour l'éducation à la citoyenneté dans les divers domaines et pour les différents degrés du système éducatif, idée qui serait contraire aux principes du désenchevêtrement des tâches, de la répartition claire des responsabilités et de l'efficacité des prestations étatiques.
- En ce qui concerne la coopération et la coordination avec les cantons, l'éducation à la citoyenneté continuera de faire l'objet d'un effort particulier du fait de son inscription dans la Déclaration 2015 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation, dont la mise en œuvre doit être rapportée au comité de pilotage administratif⁵⁶.
- Sur le plan national, il existe un besoin d'agir dans la mesure où l'on ne dispose d'aucune vue d'ensemble des activités dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. Le Conseil fédéral recommande donc, sur la base du présent rapport, que soit établie une documentation, régulièrement mise à jour, concise et adoptant une perspective globale sur l'ensemble des niveaux et des domaines, dont la publication soit coordonnée avec celle du rapport sur l'éducation. Conformément à l'approche interdépartementale concertée qui est préconisée, ainsi que dans un but de regroupement des forces, cette documentation devra aussi comprendre un aperçu des efforts de la Confédération en matière d'EDD. La documentation servira à optimiser l'utilisation des offres et des instruments existants, à situer l'éducation à la citoyenneté dans le contexte international et à identifier les éventuels déficits.

Pour le Conseil fédéral, il est incontestable que la Suisse doit s'employer à renforcer la démocratie à tous les niveaux de l'État, sur les plans national et international. L'éducation à la citoyenneté, notamment, a un rôle à jouer dans cet effort.

⁵⁶ Le comité de pilotage se compose du chef du DEFR et de l'assemblée plénière de la CDIP, qui est représentée par sa présidence. Le comité de pilotage concrétise les travaux de préparation et de développement conjoints, établit le programme de travail et définit les modalités de sa mise en œuvre au niveau de l'administration. Cf. message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020, p. 3091.

7 Annexe

7.1 Annexe 1

Texte du postulat

16.4095 Postulat

Stratégie globale en matière d'éducation civique en Suisse

Déposé par: Caroni Andrea

Date de dépôt: 15.12.2016

Texte du postulat

Le Conseil fédéral est chargé de mettre en place une stratégie globale en matière d'éducation civique, dont l'objectif sera d'assurer le maintien et l'amélioration des compétences de la population dans le domaine de la participation politique.

Développement

Les importants droits de participation dont jouissent les citoyens en Suisse constituent l'un des principaux piliers de notre Etat démocratique. Afin que le plus grand nombre puisse s'impliquer dans notre démocratie, il est indispensable de renforcer et d'améliorer en permanence les compétences de toute la population en la matière, notamment en raison de l'évolution du contexte (numérisation, perte d'influence des institutions traditionnelles, renforcement du caractère phare des votations et des élections fédérales, etc.).

Le Conseil fédéral s'est certes déjà penché sur certains aspects de l'éducation civique en Suisse dans les réponses qu'il a données aux interventions Aubert 13.3751 (éducation civique au secondaire II), Reynard 14.3470 (droit de vote à 16 ans), Masshardt 14.4267 (aspects institutionnels et financiers), Masshardt 15.4023 (formation professionnelle), Amherd 16.3833 (éducation civique au secondaire I) et Müller Damian 16.3780 (système de milice).

Mais certains aspects importants, tels que la formation politique des adultes comprise comme formation permanente tout au long de la vie, n'ont pas encore été examinés.

Une vue d'ensemble comparative de l'éducation civique en Suisse fait également défaut. Une telle vue d'ensemble permettrait de mettre en place une stratégie nationale cohérente en matière d'éducation civique et de mettre en évidence les interfaces, les lacunes et les synergies existantes ainsi que la manière dont on pourrait passer à un système axé sur les résultats (tel qu'il en existe déjà dans d'autres domaines politiques).

La stratégie présentée dans ce rapport devra porter non seulement sur l'éducation civique dispensée à tous les niveaux de l'enseignement scolaire, mais également sur l'éducation civique extrascolaire et l'éducation dispensée aux adultes. Le rapport présentera la situation actuelle, les objectifs visés et les différents champs d'action, ainsi que les modifications légales nécessaires. Il ne devra pas se baser uniquement sur les instruments existant à tous les niveaux, mais également proposer de nouvelles approches et formes d'organisation en s'inspirant des expériences faites dans d'autres pays.

Avis du Conseil fédéral du 15.02.2017

Dans les interventions parlementaires mentionnées relatives à l'éducation civique en Suisse, le Conseil fédéral a toujours souligné l'importance, d'une part, de la participation de la population à la politique et, d'autre part, de l'éducation dans ce domaine.

Conformément à leur "Déclaration 2015 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation", la Confédération et les cantons s'engagent en faveur de l'éducation civique en Suisse. Ils intègrent ce thème dans leurs plans et programmes d'études et de formation des degrés

primaire et secondaires I et II. La Confédération propose par ailleurs un programme-cadre gratuit relatif à la brochure "La Confédération en bref" visant à soutenir les enseignants dans le cadre de l'instruction civique. Le rapport de juin 2016 donnant suite au postulat Aubert 13.3751 montre aussi que l'éducation à la citoyenneté est bien établie dans les plans d'études cadres des écoles gymnasiales et des écoles professionnelles de Suisse. Le Conseil fédéral et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) se sont néanmoins fixé pour objectif de veiller, lors des prochaines révisions des plans et programmes d'études, à la mise en oeuvre à l'échelle nationale des contenus de l'instruction civique et de sensibiliser les enseignants à l'utilisation de ces outils. La participation de la CDIP à ce projet est déterminante étant donné qu'en vertu de l'article 62 alinéa 1 de la Constitution, les cantons assument la responsabilité d'une grande partie du système éducatif.

En vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), la Confédération soutient en outre des organes responsables et des projets dans le domaine extrascolaire en vue d'encourager la participation politique des jeunes, tels que par exemple la Fédération suisse des parlements des jeunes ainsi que les sessions fédérales des jeunes. Par ailleurs, la Confédération, les cantons et les communes gèrent des portails d'information (ch.ch, Civicampus, Parlons du Parlement, Juniorparl). Avec ses émissions spécifiques, la Société suisse SRG SSR, bénéficiaire d'une concession du Conseil fédéral, contribue également à la formation de l'opinion politique de la population. La brochure "La Confédération en bref" informe en outre sur les droits politiques d'une manière générale. Le Conseil fédéral attache par ailleurs une grande importance à la présentation claire et compréhensible des contenus soumis en votation populaire.

La formation non formelle des adultes est régie par la loi sur la formation continue (LFCo; RS 419.1). Cette base légale mentionne que la formation continue relève de la responsabilité individuelle (art. 5 al. 1 LFCo). La Confédération et les cantons soutiennent les initiatives individuelles de formation continue en veillant à ce que chaque individu puisse continuer à se former en fonction de ses capacités (art. 4 let. a LFCo). Ils n'exercent cependant aucune influence sur les contenus de la formation continue. Un engagement de la Confédération dans ce domaine constituerait une ingérence dans les activités autonomes des prestataires de formation. Il exigerait la mise en place de structures bureaucratiques et entraînerait un surcroît de travail et des charges financières supplémentaires.

Les initiatives du domaine scolaire et extrascolaire visant l'éducation à la citoyenneté sont multiples et sont (co)pilotées par la Confédération. Il convient de relever par ailleurs que le taux de participation de la population aux votations fédérales est maintenu à un niveau élevé (environ 40 pour cent) depuis trente-cinq ans.

A l'aide des ressources dont elle dispose, la Confédération va poursuivre ses efforts visant à encourager les droits de participation de la population à la vie politique. Vu la situation précaire des finances fédérales, le Conseil fédéral préfère toutefois investir les ressources dans des mesures concrètes plutôt que dans l'élaboration d'un nouveau rapport.

Proposition du Conseil fédéral du 15.02.2017

Le Conseil fédéral propose de rejeter le postulat.

Décision du Conseil des États du 06.03.2017

Postulat adopté

7.2 Annexe 2

Présentation synoptique de l'encouragement fédéral de **domaines spécifiques connexes à l'éducation à la citoyenneté** (état juin 2018)⁵⁷. Les activités et mesures sont classées par département compétent.

DFAE		
Service compétent	Activités	Remarques
Secrétariat d'État	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragement de l'<i>éducation à la citoyenneté mondiale</i> dans le domaine de la formation non formelle et informelle en Suisse - Manuel de prévention de l'extrémisme violent à l'intention des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - L'éducation à la citoyenneté mondiale (<i>Global Citizenship Education</i>) privilégie les approches visant à motiver et qualifier les apprenants pour jouer un rôle actif dans la solution des défis globaux et s'engager en faveur d'un monde plus paisible, plus tolérant et plus intégratif pour tous. (Cf. http://www.unesco.ch/) - Publié en 2016 par l'UNESCO, le manuel propose des conseils pratiques et des recommandations pour les enseignants sur la manière de gérer le problème de l'extrémisme violent dans l'enseignement.
Direction politique DP	<ul style="list-style-type: none"> - Publication de la revue de politique étrangère <i>Politorbis</i> - Activités de la section Politique des droits humains de la division Sécurité humaine DSH sur le thème de l'éducation aux droits humains - Programme de master en médiation 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Politorbis</i> s'adresse à un large public intéressé aux questions de politique étrangère, aussi bien dans l'administration fédérale qu'en dehors de celle-ci. - Cours de formation continue sur le thème des droits humains à l'intention des collaborateurs de l'administration fédérale. - Soutien aux festivals du film des droits humains à Genève, Zurich et Lugano, qui sensibilisent les élèves du secondaire, des gymnases et des écoles professionnelles aux droits humains. - Contributions scientifiques à des ateliers et des journées de formation continue d'ONG suisses, par exemple Amnesty International Suisse et Swisspeace. - Soutien de la plateforme d'information humanrights.ch, un projet de l'association Humanrights.ch/MERS. - En collaboration avec le DFAE, l'École polytechnique fédérale de Zurich EPFZ a lancé en novembre 2017 le programme <i>Master of Advanced Studies ETH Mediation in Peace Processes</i> (MAS ETH MPP), qui se concentre sur la médiation de paix dans les conflits politiques internationaux.

⁵⁷ Ces données se fondent sur une enquête écrite réalisée par le SEFRI au sein de l'administration fédérale. Pour des raisons de lisibilité, les activités d'éducation à la citoyenneté en tant que telles (voir ch. 4.1) ne font pas l'objet du présent tableau.

	<ul style="list-style-type: none"> - Peace Mediation Course PMC - Religion and Mediation Course RMC 	<p>- Le PMC est une formation approfondie de deux semaines sur la médiation, organisée par le DFAE depuis 2008. Le cours est devenu un événement annuel attendu des formateurs de haut niveau et des praticiens suisses et internationaux désireux d'approfondir leur compréhension de la médiation de la paix et d'acquérir les compétences, connaissances et attitudes nécessaires au bon déroulement d'un processus de paix.</p> <p>- Organisé par l'EPFZ et le DFAE, le RMC est une formation spécialisée pour les médiateurs, les praticiens de la paix, les décideurs politiques et autres personnes travaillant dans le domaine de la résolution de conflits violents dans des contextes où la religion joue un rôle important. L'objectif est pour les participants d'approfondir leur compréhension en ce qui concerne l'interaction entre la religion et la politique dans les conflits politiques violents.</p>
Direction des affaires européennes DAE	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires Europe : programme de formation pour l'approfondissement des connaissances des employés fédéraux et cantonaux sur les questions européennes 	<p>- Le but des Séminaires Europe est d'exposer les défis essentiels de l'intégration européenne et de transmettre aux participants un savoir théorique et pratique qui les aidera à gérer les problématiques qu'ils rencontreront dans leur travail au quotidien.</p>
Direction du droit international public DDIP	<ul style="list-style-type: none"> - Domaine thématique Droits de l'enfant et terrorisme - International Holocaust Remembrance Alliance IHRA 	<p>- Élaboration, par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ONUDC, d'un manuel et de matériel didactique pour le traitement de la problématique des enfants associés à des groupes terroristes.</p> <p>- Organisation, par l'Institut international pour la justice et l'État de droit IIJ, de formations sur le plan régional pour les juges, les procureurs, la police et les autorités d'exécution des peines sur la base du <i>Mémorandum de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme</i>.</p> <p>- La Suisse a présidé l'IHRA en 2017. À cette occasion, le DFAE a soutenu divers projets en Suisse afin de maintenir la connaissance et la mémoire de l'Holocauste au moyen d'expositions ainsi que de rencontres physiques et virtuelles avec des survivants de l'Holocauste.</p>
Direction du développement et de la coopération DDC	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Project Humanity</i> : moyens didactiques et projet scolaire sur le thème de l'éducation axée sur des valeurs, offrant à la 	<p>- En collaboration avec la Haute école pédagogique de Zoug, la DDC a lancé, avec le soutien de la Croix-Rouge suisse CRS, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge FICR et du Comité international de la Croix-Rouge CICR, ce projet scolaire visant à sensibiliser les jeunes aux principes humanitaires.</p>

	<p>nouvelle génération un accès aux principes et aux valeurs humanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposition itinérante <i>Fuir</i> - Conférences annuelles, mesures de sensibilisation et conférences dans des écoles publiques, des gymnases, des hautes écoles spécialisées et des universités sur des thèmes relatifs à la coopération internationale au développement et de l'aide humanitaire - Magazine « Un seul monde » de la DDC - Newsletter de la DDC - Encouragement de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) 	<p>- L'exposition « Fuir » invite les visiteurs à découvrir l'histoire de personnes qui ont été contraintes de fuir pour échapper à la violence, à la guerre et à la persécution. Un dossier élaboré à l'intention des écoles propose aux enseignants des activités et des sujets à traiter, adaptés à différents niveaux scolaires et destinés à promouvoir l'acquisition de compétences en vue d'un développement durable (EDD) chez les élèves. L'exposition est un projet conjoint de la Commission fédérale des migrations (CFM), du SEM, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de la DDC (Aide humanitaire).</p> <p>- Thèmes : coopération avec les pays de l'Est, coopération avec les pays du Sud, aide humanitaire, migration, exil, rôle de la DDC dans le dialogue global sur les migrations, sécurité alimentaire internationale, systèmes durables d'approvisionnement en denrées alimentaires, empreinte eau, risques liés à l'eau, santé globale, Agenda 2030 et objectifs du développement durable (<i>Sustainable Development Goals</i>, SDG), rôle de la Suisse dans la coopération internationale au développement.</p> <p>- Le magazine gratuit « Un seul monde » paraît quatre fois par an et offre des angles de vue inhabituels sur les pays en développement. Il se propose de faire connaître les coulisses, les problèmes et les chances de l'engagement en matière de coopération internationale. Le magazine informe régulièrement sur des thèmes importants liés au développement et prend position sur des enjeux actuels (www.eda.admin.ch/deza > Publications et services > Publications > Séries de publications > Un seul monde)</p> <p>- Publiée tous les deux mois, la newsletter de la DDC fournit des informations sur la coopération suisse au développement et sur l'aide humanitaire.</p> <p>- Voir annexe 3.</p>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Projets et programmes dans des pays en développement et des pays émergents 	<ul style="list-style-type: none"> - L'éducation à la citoyenneté est aussi un aspect traité dans différents projets et programmes de coopération au développement conduits à l'étranger, par exemple dans les programmes de gouvernance ou les programmes dédiés à la gestion des défis globaux comme l'eau ou le climat. - Dans le cadre de son engagement en faveur de la participation démocratique, de l'état de droit et de la lutte contre la corruption, la DDC encourage des programmes pluriannuels d'éducation à la citoyenneté en Ukraine, en Moldavie et au Kosovo. À cela s'ajoutent des programmes destinés à soutenir le travail des parlements, notamment grâce à une collaboration avec les Services du Parlement suisses, qui permettent aux pays partenaires de bénéficier du savoir-faire de la Suisse dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté (par ex. en Ex-République yougoslave de Macédoine). - Le Programme global Changement climatique de la DDC, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), a élaboré des stratégies nationales d'apprentissage afin d'intégrer la thématique du changement climatique dans les programmes d'enseignement des pays en développement. - Cours en ligne d'introduction au changement climatique : la DDC soutient par ailleurs un cours d'introduction sur le changement climatique, en six modules, proposé en ligne sur le site d'UNITAR (www.unclearn.org). - Le Programme global Eau soutient les mesures de sensibilisation auprès des jeunes et des jeunes professionnels et développe leur capacité de participer au débat politique sur les questions de l'eau, par exemple dans le cadre du Parlement européen de la jeunesse pour l'eau. - La DDC a codéveloppé le programme <i>Blue School</i> (« École bleue »), qui vise à sensibiliser les écoliers au cycle de l'eau et à une gestion respectueuse des ressources en eau.
DFI		
Service compétent	Activités	Remarques
Service de lutte contre le racisme (SLR)	<ul style="list-style-type: none"> - Aides financières en faveur de projets éducatifs dans les écoles sur les thèmes de la discrimination raciale et des droits humains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Voir annexe 3.
Office fédéral de la santé publique (OFSP)	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragement de l'éducation en vue d'un développement durable (soutien à education21, le centre de compétences national pour l'EDD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Voir annexe 3.

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)	- Encouragement de l'éducation en vue d'un développement durable (soutien à éducation21, le centre de compétences national pour l'EDD)	- Voir annexe 3.
DFJP		
Service compétent	Activités	Remarques
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	- Cours d'introduction à l'ISDC	- Cours à l'intention des étudiants de toutes les facultés de droit, et en partie ouverts à d'autres groupes, portant notamment sur les thèmes des processus législatifs dans les systèmes juridiques étrangers en général et du rôle du droit comparé en particulier.
DDPS		
Service compétent	Activités	Remarques
SG DDPS	- Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse ch-x	- Développement des premiers examens pédagogiques des recrues introduits en 1854, les enquêtes auprès des jeunes comprennent une série d'indicateurs clés inchangés qui touchent notamment aux champs de l'éducation et de la politique.
Office fédéral de la protection de la population (OFPP)	- Portail d'information www.alert.swiss - Offres de formation	- Plateforme d'information dédiée à la préparation et au comportement à adopter en cas de catastrophes et de situations d'urgence, visant notamment à promouvoir la responsabilité individuelle et sociale au sens de l'art. 6 Cst. (« Toute personne est responsable d'elle-même et contribue selon ses forces à l'accomplissement des tâches de l'État et de la société. »). - Les offres s'adressent aux personnes qui exercent des fonctions dans la protection de la population et peuvent être appelées à assumer des tâches de commandement, d'aide à la conduite, de protection et d'assistance ainsi que de protection des biens culturels dans le cadre des organisations d'urgence de communes, de régions et de cantons, voire de certaines entreprises.
Office fédéral de topographie (swisstopo)	- Plateforme www.sCHoolmaps.ch	- En collaboration avec des experts de swisstopo, ainsi qu'avec des spécialistes en didactique spécialisée et en pédagogie des médias, des enseignants développent des idées d'enseignement fondées sur le Visualisateur de cartes de la Confédération (map.geo.admin.ch) et les appliquent dans la pratique. Partenaires de coopération : Office fédéral de la communication (OFCOM), <i>Beratungsstelle Digitale Medien in Schule und Unterricht – imedias</i> de la Haute école pédagogique FHNW, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin CIIP, Haute école pédago-

		gique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel HEP BEJUNE, <i>Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana SUPSI</i> , organisations partenaires locales dans le domaine de la pédagogie scolaire.
Défense, commandement de l'Instruction, directives concernant l'instruction et gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Journée d'information pour les conscrits - Instruction de base générale dispensée par le service d'instruction de base dans les écoles de recrues et les écoles de cadres - Instruction à l'Académie militaire ACAMIL pour les officiers de carrière (bachelor en sciences politiques à l'EPF de Zurich) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de la journée d'information, les conscrits sont informés de leurs droits et de leurs devoirs relatifs à leur obligation de servir et sur les instruments existants de la politique de sécurité. - Les recrues, les sous-officiers et les officiers reçoivent du service d'instruction de base une formation obligatoire dans les domaines politiques suivants: politique de sécurité de la Suisse ; bases légales de l'engagement de l'armée ; éthique, notions de droit, droit des gens en temps de guerre ; extrémisme ; gestion de la diversité ; pouvoirs de police de la troupe et service de garde. - Les futurs officiers de carrière titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité professionnelle avec examen complémentaire accomplissent la filière d'études bachelor de 3 ½ ans au titre de formation de base. La filière d'études en sciences politiques donne aux aspirants officiers de carrière une connaissance étendue des sciences politiques, sociales et militaires à l'appui de leurs exigeantes fonctions de conduite. Thèmes traités en lien avec l'éducation à la citoyenneté: bases légales de la politique de sécurité ; politique de sécurité suisse et internationale ; droit international ; sciences politiques et relations internationales ; politique européenne ; politique étrangère de la Suisse ; cyberspace dans le contexte international.
DFF		
Service compétent	Activités	Remarques
Administration fédérale des contributions (AFC)	<ul style="list-style-type: none"> - Information et formation concernant le système fiscal suisse et les obligations de collaborer en matière d'impôts 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochures et service de présentations dans les écoles.
Administration fédérale des douanes (AFD)	<ul style="list-style-type: none"> - École supérieure de douane: a) Module Droit et politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les futurs experts en douane diplômés ES. a) Les étudiants suivent un module de deux semaines dans le cadre de l'École supérieure de douane. La formation est essentiellement centrée sur des thèmes juridiques et d'éducation à la citoyenneté liés aux tâches et aux responsabilités de l'Administration fédérale des douanes (principes de l'état de droit ; législation et politique ; affaires nationales et internationales ; visite d'une session du Conseil national).

	b) Séminaire UE - Formation professionnelle initiale et continue (formation de base) de garde-frontière avec brevet fédéral	b) Les étudiants suivent un séminaire UE dans le cadre de l'École supérieure de douane. Ce séminaire couvre les thèmes « Union européenne et droit » et « Politique européenne de la Suisse ». - Des connaissances de base en matière d'instruction civique sont une condition d'admission à la formation de garde-frontière et sont testées en conséquence lors de la procédure d'admission. Dans le cadre de la formation professionnelle initiale et continue, les thèmes spécifiques ci-après, notamment, sont traités : tâches et organisation de l'AFD ; espace Schengen ; politique en matière de drogues de la Confédération ; notions de base du droit ; structure de l'état de droit ; droits humains et éthique professionnelle.
DEFR		
Service compétent	Activité	Remarques
Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	- Soutien à la coopération entre la Haute école pédagogique de Lucerne et le mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem	- Organisation de séminaires au mémorial de Yad Vashem pour préparer les futurs enseignants au traitement de la Shoah dans l'enseignement.
DETEC		
Service compétent	Activité	Remarques
Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Office fédéral du développement territorial (ARE)	- Soutien à éducation21, le centre national de compétences pour l'éducation au développement durable.	- Voir annexe 3.

7.3 Annexe 3

Encouragement de l'éducation en vue d'un développement durable et de l'éducation aux droits humains

Encouragement de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)

Le développement durable et son encouragement par la Confédération sont inscrits dans la Constitution⁵⁸. Le Conseil fédéral fixe ses objectifs politiques relatifs à la mise en œuvre du développement durable en Suisse dans le cadre d'un plan quadriennal, la *Stratégie pour le développement durable* (SDD). Le développement durable ne se conçoit pas comme une politique sectorielle, mais comme une exigence supérieure applicable à tous les secteurs politiques selon le principe de l'approche gouvernementale intégrée. Dans ce contexte, le Conseil fédéral, dans sa Stratégie pour le développement durable, a fixé pour objectif que la Confédération et les cantons s'engagent pour intégrer l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) à l'école et à l'enseignement⁵⁹. À cet effet, la Confédération soutient la fondation *éducation21*, une agence spécialisée de la CDIP. Centre de compétences et de services pour l'EDD à l'école obligatoire et au degré secondaire II, *éducation21* contribue de manière significative à la promotion et au développement de l'EDD et collabore à ce titre étroitement avec la Confédération, les cantons et les partenaires de la formation professionnelle.

L'enseignement de l'EDD s'articule autour de différents thèmes (société, environnement, économie, espace et temps), compétences et principes. L'EDD n'est pas une nouvelle discipline, mais s'insère dans des thématiques actuelles qui sont déjà traitées à l'école et inscrites dans les plans d'études. Par ailleurs, l'EDD fait partie de l'Agenda 2030 (objectif de formation 4.7).

Le service fédéral compétent pour l'EDD est l'ARE, auquel il incombe de diriger le Groupe EDD Confédération, dans lequel sont représentés l'OFEV, l'OFSP, l'OFEN, l'OSAV, la DDC, le SG DFI (Service de lutte contre le racisme SLR), le SEFRI et, à titre d'invitée, la CDIP.

Éducation aux droits humains

Les droits humains sont inscrits dans la Constitution fédérale et font l'objet de l'Agenda 2030⁶⁰. Dans le *Lehrplan 21*, qui fait office de plan d'études global applicable à toute la Suisse alémanique, le domaine thématique *Politik, Demokratie und Menschenrechte* est défini comme thème transdisciplinaire pour le degré secondaire I sous le principe directeur du développement durable. Ce thème s'articule autour de deux axes : « donner forme à la vie communautaire » et « comprendre la démocratie et les droits humains et s'engager à les défendre ».

Le Service de lutte contre le racisme (SLR) alloue depuis 2001 des aides financières à des projets éducatifs dans les écoles sur les thèmes de la discrimination raciale et des droits humains. L'examen, l'appréciation, le suivi et l'évaluation des demandes de projet dans le contexte scolaire se font en concertation avec les cantons concernés par l'intermédiaire d'*éducation21*. Les projets traitent des thèmes tels que l'attitude vis-à-vis des étrangers, les mécanismes d'exclusion, le courage civique, l'Holocauste et le racisme au quotidien.

Le SLR, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) et la Commission fédérale des migrations (CFM) financent conjointement des projets dans le domaine de l'éducation aux droits humains. Le but de ces projets et d'encourager la responsabilisation des enfants et des jeunes et de soutenir leur participation active à la vie sociale. Les projets sont sélectionnés et accompagnés par *éducation21*.

⁵⁸ RS 101, Constitution fédérale de la Confédération suisse, art. 2, 54 et 73.

⁵⁹ Conseil fédéral suisse, Stratégie pour le développement durable 2016-2019, 27 janvier 2016, p. 34 : « la Confédération et les cantons s'engagent pour intégrer l'éducation au développement durable (EDD) à l'école et à l'enseignement. »

⁶⁰ Objectif 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

8 Glossaire

Abréviation	Signification
ACAMIL	Académie militaire
AEU	Association suisse des enseignant-e-s d'université
AFC	Administration fédérale des contributions
AFD	Administration fédérale des douanes
ARE	Office fédéral du développement territorial
BFEH	Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFM	Commission fédérale des migrations
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CRS	Croix-Rouge suisse
DAE	Direction des affaires européennes (du DFAE)
DDC	Direction du développement et de la coopération (du DFAE)
DDIP	Direction du droit international public (du DFAE)
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFF	Département fédéral des finances
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DP	Direction politique (du DFAE)
DSH	Division Sécurité humaine (du DFAE)
EDD	Éducation en vue d'un développement durable
EnCG	Enseignement de la culture générale
EPF	École polytechnique fédérale
ES	École supérieure
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz (Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse)
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FSPJ	Fédération suisse des parlements des jeunes
GPCCE	Global Programme Climate Change and Environment
GPW	Global Programme Water
HEP BEJUNE	Haute école pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel
IIJ	Institut international pour la justice et l'État de droit
IRHA	International Holocaust Remembrance Alliance
ISDC	Institut suisse de droit comparé
LEEJ	Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle

L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble

Abréviation	Signification
MAS	Master of Advanced Studies
NEZI	Netzwerk Erst-, Zweit- und Interkultur (de la Haute école pédagogique de Zurich)
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFCOM	Office fédéral de la communication
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Ortra	Organisation du monde du travail
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
PMC	Peace Mediation Course
RMC	Religion and Mediation Course
RS	Recueil systématique du droit fédéral
SDG	Sustainable Development Goals
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEM	Secrétariat d'État aux migrations
SER	Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche
SG	Secrétariat général
SLR	Service de lutte contre le racisme
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
UN CC: Learn	One UN Climate Change Learning Partnership
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UZH	Université de Zurich
VBS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
YASS	Young Adult Survey Switzerland
ZDA	Zentrum für Demokratie Aarau